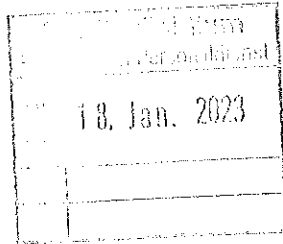




**JUSTICE DE PAIX  
DU DISTRICT  
DE LAVAUX-ORON**

Case postale 60  
Maison de ville  
Rue Davel 9  
1096 Cully



**Courrier A**  
Stadt Solothurn  
Baselstrasse 7  
Postfach  
4502 Solothurn

N/réf

V/réf

Date

10616/945

17 janvier 2023

(à rappeler dans toute correspondance)

**Votre correspondance du 25 novembre 2022**

Madame, Monsieur,

Faisant suite à votre correspondance du 25 novembre 2022, nous vous informons que nous n'avons pas de dossier successoral ouvert au nom de Madame Barbara ROTH. Nous ne disposons pas non plus de dispositions pour cause de mort la concernant.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

La première-greffière :

  
Vanessa LOPES PEREIRA



## Certificat d'héritiers

### Succession de Barbara Adèle ROTH

**Juge de paix :** Madame Magali Gabaz

**Greffière :** Madame Céline Guillaume

Du 14 septembre 2015

Vu le dossier de la succession de Barbara Adèle ROTH, décédée à Chexbres (VD) le 19 janvier 2015,  
vu les clauses des dispositions testamentaires,  
vu la réquisition de délivrance du certificat d'héritiers présentée par l'héritière instituée en date du 27 août 2015,  
vu les pièces d'état civil produites,  
vu les articles 559 CC et 136 CDPJ,

#### **La juge de paix du district de Lavaux - Oron certifie ce qui suit :**

Barbara Adèle ROTH, fille de Rolf August Roth et de Mina Frieda, née Scheurer, célibataire, originaire de Kammersrohr (SO) et Solothurn (SO), née le 6 novembre 1923, de son vivant domiciliée à Chemin du Daillard 17, 1070 Puidoux, décédée le 19 janvier 2015,

#### **a laissé comme seule héritière instituée :**

##### **HÉRITIÈRE INSTITUÉE**

Einwohnergemeinde der Stadt Solothurn, Baselstrasse 7, Postfach 460, 4502 Solothurn

#### **Ce, sous réserve de legs.**

La succession comprend l'immeuble cité ci-dessous que la défunte possédait sur le territoire de la commune sous citée, dont le transfert au Registre foncier au nom de l'héritière a été requis par celle-ci :

- Puidoux (VD), propriété individuelle, parcelle n°2428.

Droit d'usufruit : aucun.

Exécuteur testamentaire : aucun.

La juge de paix :

La greffière :



High-quality translations Traductions de qualité

0800 588 550

Hochwertige Übersetzungen Traduzioni di qualità

Free / Kostenlos / Gratuit / Gratuito

Abacus translations Ltd Semilles 15 CH-1870 Monthey Phone 024 472 99 40 Fax 024 472 99 45

info@abacustranslations.ch

Testament

Comparer les deux versions  
Un seul document valable

Étant donné que mon testament officiel est actuellement introuvable et que je serai en déplacement toute la journée de demain (course [illisible]), je prends les dispositions suivantes :

Je lègue à la ville de Soleure l'œuvre de mon père Rolf Roth (Lucifer) : (illisible) ses photographies, dessins et tableaux de Soleure, de la Suisse, de (illisible) et de ses voyages à l'étranger. Mon père, originaire de Soleure, était très attaché à cette ville et à ses environs. Grâce à ses caricatures, de nombreux citoyens de la ville figurent (illisible) dans ses légendes. Il convient que la maison sise à Puidoux (à quelques mètres de la commune de Chexbres) soit vendue au plus offrant et que l'ensemble des fonds restant après l'acquittement de toutes les factures et de tous les frais entraînés par l'enterrement à Soleure revienne à la ville de Soleure, afin que l'œuvre de mon père soit conservée comme il se doit.

Étant donné que je n'ai plus aucun parent proche, mes amies Verena D ??, Gland B?? et Madame Gabriel ont le droit de garder, de vendre et d'offrir les meubles, la vaisselle et les vêtements (illisible).

Je lègue à la commune de Puidoux, dont le territoire abrite la maison, 50 000 francs en signe de reconnaissance pour nous avoir permis d'habiter dans ce cadre merveilleux.

Fait le vendredi 23 août 2013

Barbara Roth

Das Werk des Vaters  
erlässt mich, freizugänglich, nach Krieg alle  
Kassen für Begräbnis -> Geld für Aufhebung  
des Waches, wenn es ist.

Puidoux bekommt 50000 Fr. als Dank für  
Abstellung haben nur wir